

Grenoble, le 6 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration du bâtiment des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

La Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) et la METRO inaugurent le lundi 6 juin 2011 le bâtiment DASRI au complexe Athanor situé sur la commune de la Tronche.

Il aura fallu quatre mois de travaux et un investissement de **700 k€** pour construire le nouveau bâtiment de réception et de stockage des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) dans le cadre d'une mise en conformité. En fonctionnement depuis le mois d'avril 2011, le bâtiment d'une surface utile de **600m²** permet d'incinérer **4 000 tonnes** de DASRI par an. Au final, la valorisation en chaleur permet d'éviter **4 000 tonnes de CO₂** par an.

L'activité DASRI exploitée par la Compagnie de Chauffage permet le traitement des déchets issus des activités de diagnostics, de suivi, de traitement et de recherche dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire de l'agglomération grenobloise.

L'objectif du projet est double :

- Protéger la zone de traitement des DASRI du milieu extérieur,
- Améliorer les conditions de travail des opérateurs.

Six opérateurs sont affectés à ce service, dont l'activité est assurée **18h sur 24h, 6 jours sur 7**. Les DASRI sont placés dans des emballages spécifiques, résistants, imperméables et identifiés par une couleur dominante jaune. La manutention et le transport des récipients sont soumis aux dispositifs de l'arrêté relatif au transport des marchandises dangereuses par route. Dès l'admission sur site, les déchets sont incinérés **sous 48 heures**. Les récipients sont introduits directement dans le four à **850° C**, sans manipulation humaine. Après déchargement de leur contenu, les conteneurs sont lavés et désinfectés.

L'usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) est certifiée **ISO 9001 (Qualité)**, **ISO 14001 (Environnement)** et **OHSAS 18001** (Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail).

L'UIOM d'Athanor d'une capacité de **180 000 tonnes**, traite en moyenne par an **165 000 tonnes** de déchets, c'est **300 000 MWh de chaleur valorisée**, soit **un tiers** de l'énergie produite par la Compagnie de Chauffage. Aujourd'hui, avec la biomasse bois et les farines animales, **plus de 50%** de la chaleur est issue d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).

Pour l'avenir, l'entreprise partenaire du Plan Climat Local au côté de la METRO s'engage à accélérer le recours aux énergies renouvelables et de récupération en remplacement des énergies fossiles. **L'objectif à l'horizon 2020** est d'atteindre le seuil de **60%** de chaleur issue d'EnR&R. Le réseau de chaleur est devenu ainsi au fil du temps un outil exemplaire au service d'une politique énergétique durable, d'une gestion performante des déchets et du cadre de vie. *L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

A propos de la Cie de Chauffage

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale créée en 1960, gère le 1^{er} réseau de chaleur régional de France. Présidée par Serge Nocodie, elle emploie 207 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 64,8 millions d'euros. Détenue par un actionnariat constitué majoritairement par des collectivités locales, elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 91 000 équivalent- logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de six centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 156 km.

Contact Presse

Jacques PASQUIER – Tel : 04 76 33 56 36 – jacques.pasquier@cciag.fr